

LES CHIFFRES CLÉS DE LA SCPP EN 2025

(Chiffres définitifs)



5 187 MEMBRES

 84,4 M€ PERCEPTIONS

 72,1 M€ RÉPARTITIONS

 2500 K€ PRODUITS FINANCIERS

 11,5% COÛT DE LA GESTION

 9,1 M€ AIDES

LES CHIFFRES CLÉS DE LA SCPP EN 2025

(Chiffres définitifs)

PERCEPTIONS

84,4 M€ Les perceptions totales de la SCPP devraient s'élever à **84,4 M€ euros en 2025**, soit un montant en baisse 4,5% par rapport à 2024 (88,4 M€). Cette baisse correspond à une baisse de 7,3% de la rémunération pour copie privée, due essentiellement à la mévente des smartphones, qui représentent l'essentiel des perceptions de rémunération pour copie privée. Cette baisse s'est accompagnée d'une légère baisse de la rémunération équitable (1%) et d'importantes régularisations de rémunération pour copie privée en faveur de la SPPF pour l'année 2023, dues à la forte progression des ventes de livres audio, et supérieures aux sommes récupérées par la SCPP suite à un audit de deux sociétés membres de la SPPF.

Ces chiffres sont établis sans prendre en compte d'éventuelles régularisations de répartitions avec la SPPF favorables à la SCPP dans le cadre du contentieux en cours avec cette société relativement à la rémunération équitable. Notamment, des perceptions de rémunération équitable d'un montant de près de 9,7 millions € faisant l'objet d'une contestation par la SPPF n'ont pas été prises en compte dans les montants des perceptions de 2025.

RÉPARTITIONS

72,1 M€ 72,1 M€ ont été mis en répartition en 2025, soit un montant en progression de près de 1,9% par rapport à 2024 (70,8 M€).

LES CHIFFRES CLÉS DE LA SCPP EN 2025

(Chiffres définitifs)

PRODUITS FINANCIERS

2 500 K€

La SCPP a distribué fin 2025 l'intégralité de ses produits financiers de 2025 à ses ayants droit (montant de **2 500 K€**).

COÛT DE LA GESTION

11,5%

Le coût de la gestion, représentant le total des charges par rapport aux perceptions courantes de droits, sans imputation de produits financiers et sans prélèvement sur des réserves, qui constitue le seul critère fiable pour apprécier la gestion d'une SPRD, est en légère progression cette année. Il est en 2025 de **11,5%**, un taux en légère hausse par rapport à 2024 (10,5%), en raison de la baisse des perceptions.

AIDES

La SCPP a disposé à ce titre en 2025 d'un montant total de **9 900 823 Euros**. Durant l'exercice 2025, la Commission des aides s'est réunie 12 fois pour étudier **968 dossiers de demande de subvention (1 032 en 2024)**. Le Conseil d'Administration a accordé, sur proposition de la Commission, **703 subventions (840 en 2024) pour un montant de 9 156 975 €, 72,62 % des demandes ayant reçu une réponse positive**.

Durant l'exercice 2025, la SCPP a conclu 24 conventions avec des salles de spectacles permettant de subventionner 145 « show-cases » (172 en 2024).

26 organismes ont bénéficié d'une subvention de la SCPP :

- **au titre du Spectacles/Projets Spéciaux :** pour la quatrième année consécutive (et pour certains depuis plus longtemps), le Festival au Fil des Voix (19^{ème} édition), le Réseau Printemps (Les Inouïes du Printemps de Bourges 2025), l'Association Disquaire Day (édition 2025 et aide exceptionnelle), l'opération concerts SCPP (durant Le Printemps de Bourges, les Francofolies, le Mama et le Hellfest pour la première année), Sidaction-Ensemble Contre Le Sida (vidéo Grand Soleil), Les Victoires de la Musique (édition 2025), Association de Promotion du Livre Audio (édition 2025 du Festival Vox) le Mama (16^{ème} édition du MaMa Music & Convention), Les Francofolies (édition 2025), pour la troisième année One Yard (3^{ème} édition de la cérémonie des Flammes), Sidaction-Ensemble Contre Le Sida (single Ensemble), la deuxième 135 Media (Podcast Rap Boss 2025), Avalon (le prix Joséphine des Artistes 2025),
- **au titre de la Formation :** pour la quatrième année consécutive (et pour certains depuis plus longtemps), ACP-La Manufacture Chanson, LKF & Partenaires, Harmoniques, All Access (bourses aux étudiants en master des industries de la musique année scolaire 2025/2026), pour la troisième année le Studio Pereire et pour la deuxième année, Mewem (programme de mentorat 2025),
- **en tant qu'organismes :** (depuis plus de quatre ans) : Voix du Sud (contribution 2025), Tous pour la Musique (contribution 2025), Le Centre National de la Musique (contribution 2025).

